

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-17/2024

Date de convocation : 5 avril 2024

Date d'affichage : 5 avril 2024

Objet : Affectation du résultat 2023

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril à 20 heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD

Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY

Procurations : Ghislaine BARTHELON à Jérôme MALORON, Virginie TARDY à Séverine CAPOGNA

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le compte de gestion et le compte administratif M57 approuvés précédemment,
Constatant que le compte administratif M57 présente les résultats suivants :

| | Résultat CA 2022 | 1068 | Résultat de l'exercice 2023 | Dont restes à réaliser 2023 - investissement | Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat |
|----------------|------------------|------|-----------------------------|--|--|
| Investissement | 48 697,43 € | | - 3 258,81 € | R : 39 194 € | 45 438,62 € |
| Fonctionnement | 91 395,77 € | - € | 99 572,86 € | D : 23 688,66 € | 190 968,63 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat 2023 du budget M57 comme suit :

| | |
|---|--------------|
| Résultat en investissement | 45 438,62 € |
| Affectation obligatoire du solde (001) | 45 438,62 € |
| Besoin de financement de la section d'investissement | - € |
| Résultat en fonctionnement | 190 968,63 € |
| Affectation obligatoire en 1068 pour couvrir le besoin de financement | - € |
| Affectation complémentaire en 1068 (pour équilibrer le budget en invest.) | 55 419,89 € |
| Total affecté au 1068 | 55 419,89 € |
| Affectation en fonctionnement (002) | 135 548,74 € |

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 11 avril 2024

Le Maire

Pierre COLOMB

